Lettre des élu(e)s FSU au Comité Social d'Administration de l'UCA n°71 - 24/11/26

1. Mobilisations étudiantes et retour du CFVU exceptionnel :

En lien avec les mobilisations étudiantes et lycéennes, un CFVU (Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire) exceptionnel a eu lieu le 24/11/26 pour décider des modalités d'adaptation des évaluations.

Voici un compte-rendu des élu·es FSU, FO, SUD et CGT au CFVU :

Les élu·es FSU, FO, SUD et CGT ont présenté une pétition dont les demandes ont été globalement prises en compte. ***Voici les principes qui ont été votés au CFVU*** *:*

Pour le campus bloqué :

- il est possible d'évaluer les étudiant·es que sur le présentiel, rien n'est obligatoire pour ne pas entraver la liberté pédagogique des enseignant·es ;
- les absences aux contrôles continus sont toutes considérés comme justifiées sans justificatifs ;
- il est possible exceptionnellement de neutraliser un enseignement ou une UE si l'enseignant·e considère qu'il n'y a pas assez de matière pour évaluer les étudiant·es ;
- Les étudiant·es doivent être informé·es au moins une semaine à l'avance d'une évaluation.

Lire le document complet du CFVU

2.Élections professionnelles du 3 au 10 décembre

Le vote sera en ligne via l'outil Voxaly (voir notre tutoriel)

L'**ensemble des personnels UCA votent (titulaires, contractuels, enseignants, chercheurs, BIATSS, ATER...).** Pour les contractuels, votent ceux qui ont un contrat d'une durée d'au moins 6 mois cumulés et qui sont arrivés à l'UCA avant le 1er octobre 2026.

Les agents en Position Normale d'Activité (PNA) ont été ajouté aux listes électorales et peuvent donc voter.

3. Campagne d'emplois : 31 reports et suppressions (vote)

La campagne d'emplois 2027 a déjà été votée lors du dernier CSA d'octobre 2026, mais il y a eu 4 modifications (+ 1 IGE BAP F et 1 emploi PACTE ; report à 2028 pour 2 postes d'Hospitaliers Universitaires).
Rappel : Cette campagne se traduit par **6 suppressions et 25 reports donc 31 postes non pourvus**.
C'était **62 l'année dernière et 66 postes non pourvus il y a deux ans !**
Pour la FSU, ces reports sont le moyen pour la gouvernance de SUPPRIMER des postes.

Nous ne pouvions donc que renouveler notre vote contre cette campagne **qui poursuit la dégradation de nos conditions de travail et la surcharge des services.**

Vote sur la campagne d'emplois :

Pour : 0 ; Contre : 3 FSU, 1 FO, 1 SUD ; Abstention : 1 CFDT, 4 UNSA

4. Réorganisations : Direction Université et Société (DUS) ; la Direction Partenariats et Territoires (DPT) ; la Direction de la Vie Étudiante (DVE) (vote)

Ce point était prévu comme un simple point d'information, les élus FSU ont demandé à ce que toutes réorganisations présentées en CSA soient **soumis au vote des représentants des personnels**, ce qui a été accepté par la Présidence. Nous avions déjà alerté la Présidence sur les réorganisations sauvages sans concertation des personnels ou des élus.

Pour les 3 directions présentées, la **FSU a alerté sur les moyens humains insuffisants** et les risques de surcharge pour les agents. De plus, beaucoup des collègues de ces directions ont des **statuts précaires** (CDD), ce qui empêche d'établir des projets sur le long terme.

La Présidence est consciente que ces réorganisations ont été faite **à moyens constants.** Il est cependant prévu que ces regroupements permettent une **mutualisation des compétences et de la logistique**, dans le but de simplifier le travail des collègues. Elle indique qu'elle souhaite **stabiliser ces équipes** que ce soit par recrutement de titulaires ou par CDIsation ou titularisation.

La FSU a salué la qualité des documents fournis aux représentants, en particulier pour la réorganisation de la DVE : on voit qu'il ne s'agissait pas de présenter un cadre idyllique, mais de **présenter de manière transparente : le travail de réorganisation réalisé, les inquiétudes des agents et les problèmes qui restent non solutionnés.**

A. Direction Université et Société (DUS) :

Cette direction comprends 9 agents BIATSS et regroupe des équipes autrefois éclatées, au 19 Avenue Marx Dormoy

Les élus FSU ont pointé le problème de la localisation de cette direction : **c'est un site isolée, invisibilisé et qui engendre un coût** puisqu'il est loué par l'UCA

La Présidence a convenu que c'était une situation insatisfaisante et temporaire. Pour l'instant, il n'y a pas de locaux UCA disponibles mais la réflexion est en cours pour que la DUS intègre des locaux UCA plus centraux.

B. Direction Partenariats et Territoires :

Cette direction comprend 15 agents BIATSS sur 5 sites (Aubière, Vichy, Aurillac, Puy en Velay et Moulins). Montluçon n'est pas concerné car la mission de gestionnaire de campus est assurée par le personnel IUT.

La réorganisation met en avant le renforcement des postes de pilotage pour les territoires, mais la **FSU rappelle que les missions essentielles d'ouverture des campus sont menacées.** La FSU a rappelé qu'à Moulins, l'équipe de gestion de site est fragilisé par de nombreux arrêts maladies et que c'est actuellement un intérimaire qui assure la fermeture du campus.

La Présidence propose que le **campus de Moulins soit mis à l'ordre du jour d'une prochaine F3SCT (commission hygiène et sécurité)** afin de prendre la mesure de la situation et d'envisager des solutions.

La FSU rejoint cette proposition et souhaiterait qu'une **visite de la F3SCT soit également prévue, afin de rencontrer les agents sur place**.

La Présidence accepte que soit programmé une visite dans le prochain calendrier des visites de la F3SCT.

C. Direction de la Vie Etudiante (DVE) :

Cette direction compte 19 agents BIATSS (10 titulaires, 6 CDD et 3 CDI)

La FSU a là encore pointé que les **changements d'organigramme ont été faits à effectifs constants**, les 2 services fusionnés étant déjà en fragilité du point de vue RH. En 2025, le service a perdu 3 psychologues de l'Éducation nationale mis à disposition.

La directrice précise qu'il s'agit de psychologues spécialisés en orientation et non en aide psychologique. Elle indique que les étudiants en détresse sont redirigés vers le SSU (Service Santé Universitaire), car, bien que plusieurs membres de la DVE aient une formation de psychologue, ils et elles ne sont pas cliniciens.

Vote :

DPT : abstentions 3 FSU, 1 FO, 1 SUD ; pour 4 UNSA, 1 CFDT

DUS : abstentions 3 FSU, 1 FO, 1 SUD ; pour 4 UNSA, 1 CFDT

DVE : abstentions 3 FSU, 1 FO, 1 SUD ; pour 4 UNSA, 1 CFDT

Explication du vote FSU : la FSU s'est abstenue car le travail de concertation des équipes semble avoir été fait, mais le manque de ressources humaines demeurent un risque pour les agents. Elle regrette que les réorganisations soient déjà très avancées au moment où elles passent en instances, ce qui rend difficile tout réajustement.

La Direction indique qu'elle est à l'écoute des instances et pourra justement faire des réajustements après le passage en CSA.

5. Congés pour Projet Pédagogique - CPP et Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques – CRCT (vote)

L'UCA souhaite qu'il y ait un équilibre entre le nombre de semestres pour le CCP et pour le CRCT.

Il y a 12 semestres pour le CPP et 18 pour le CRCT. Cependant, le nombre de candidatures au CPP est très inférieur à celui du CRCT : **2 ou 3 par an et elles sont toutes acceptées.**

La présidence convient du fait que le dispositif CPP n'est pas vraiment adapté : un enseignant très impliqué dans la pédagogie, souvent mobilisé par l'enseignement ou son organisation, va hésiter à s'absenter sur un semestre et donc à demander un CPP. Une réflexion doit être menée afin de trouver un dispositif convenant davantage.

La FSU encourage donc les collègues à déposer dossier au CPP et à ne pas s'autocensurer.

Vote pour le CPP : Pour : 3 FSU, 1 SUD, 4 UNSA, 1 CFDT ; abstention 1 FO.

Vote pour le CRCT : Pour : 3 FSU, 1 SUD, 4 UNSA, 1 CFDT ; abstention 1 FO.

6. Réorganisation de la Direction des Achats (info)

La FSU a suivi cette réorganisation depuis plusieurs mois et a accompagné les collègues en souffrance (3 signalements RPS et de nombreux arrêts de travail ont découlé de cette réorganisation).

La Présidence a indiqué que cette réorganisation visait à regrouper les compétences achats (avant une partie était à la DPIE) et de recruter des agents acheteurs. Elle souhaite répondre au **courrier d'alerte envoyé par la FSU** : la présidence reconnaît

qu'il y a eu un retard dans l'information des collègues, mais dans une volonté de présenter le projet à l'ensemble des agents en même temps, et qu'il y a eu un tâtonnement dans la répartition des missions. Mais elle insiste sur le fait qu'il y a eu un dialogue constant avec les agents. Elle précise que la gestion des DC4 (contrat de sous traitance) n'est pas une mission d'achat, donc elle revient bien à la DPIE.

La FSU n'est pas d'accord avec la présentation du déroulement de la réorganisation car les **collègues ont bel et bien été oubliés** et ce n'est qu'à la demande de la FSU qu'un rendez-vous d'information leur a été proposé. Les élus FSU tiennent à dire que les « tâtonnements » et « retards » ont eu des **conséquences psychologiques profondes sur les agents, conséquences qui semblent irréparables**.

La Présidence est consciente que le mal est fait et fera en sorte que cela ne se reproduise pas.

Questions diverses de la FSU

A.Échelonnement des retraits de salaires pour grève

Du fait des nombreux jours de grève de cet automne, la FSU a demandé à ce que les **retraits de salaires soient échelonnés sur plusieurs mois** et ne soient pas tous pris sur les paies de novembre et décembre 2026. Cela a été accepté **et systématisé** par la DRH. **Si vous ne souhaitez pas bénéficier de cet échelonnement**, mais avoir un retrait unique et globale, contacter drh@uca.fr pour le leur préciser.

B. Alerte sur le personnel de la gestion de site de l'INSPE Chamalières

Nous sommes inquiets quant à la réduction des effectifs de l'équipe de la gestion de site de l'INSPE Chamalières :

=> perte de 2 postes ATRF (1 agent service technique et 1 agent accueil partent en retraite au 1/01/27).

=> future perte de 2 postes ATRF (1 agent service technique et 1 agent de ménage partent en retraite fin 2027).

Il ne restera donc que 2 CDI (ménage) et 2 ATRF techniques en 2028 (+ 3mi temps ADEF pour le ménage) et donc 0 personnel d'accueil, alors qu'avant, il y avait 9 titulaires, 2 CDD (et 3 pleins temps ADEF) dans l'équipe de la gestion de site de l'Inspé Chamalières.

La Présidence indique que les 2 postes ATRF de 2027 seront reventilés à l'INSPE : il y aura une ouverture de concours BIATSS pour les antennes (1 poste à Aurillac et 1 poste à Moulins).

La FSU salue le renforcement des antennes, mais insiste sur l'absence d'agent d'accueil sur le campus de Chamalières dés janvier 2027.

La Présidence nous assure que la direction de l'INSPE cherche une solution pour maintenir le service et les postes.

C. OPGC - Observatoire de Physique du Globe de Clermond-Ferrand

Les organigrammes ont été modifiés sans consultations des personnels de l'Unité d'Appui et de Recherche (UAR). De plus, la direction a interdit deux jours de télétravail par semaine (lundi/mardi) , ce qui pénalise les personnels de l'UAR et semble injustifié vu le fonctionnement terrain/multisites. Cela créé d'autant plus de tension qu'il y a une rupture d'égalité entre personnels : pour les deux autres labos de l'OPGC, un seul jour de télétravail est "interdit".

La Présidence répond que chaque structure définit son organisation et ses modalités de télétravail.

La FSU demande un assouplissement des règles de télétravail car certains collègues, y compris avec des fonctions similaires, en sont exclus alors que d'autres peuvent en bénéficier librement. Nous dénonçons une défiance de certains chefs de service envers ce dispositif et **demandons une refonte de la charte de télétravail UCA afin d'établir des règles minimum communes**.

Tous les comptes-rendus de CSA et de nos actions à l'UCA sont consultables sur le site du SNASUB-FSU académique : http://snasub-clermont.fr/
Pour toute question concernant ce conseil ou les suivants, vos conditions de travail, votre situation personnelle, pour vous syndiquer, contactez les élus et correspondants des syndicats FSU de l'UCA.

Vos élu.es FSU : Orianne VYE, Viviane RAVET, Eric PANTHOU,
Joël TOUSSAINT, Marie Mylène DUVERGER, Mélanie PERREAU.